

CHÂTEAU DE BAC SAINT-MAUR

SAILLY-SUR-LA-LYS (62)
2019-2022

Maitrise d'Ouvrage : Mairie de Sailly-sur-la-Lys

Equipe : PLATO Architecture + Atelier Richard Klein (étude historique) + SIRETEC + F-O-R-T

Programme : Réhabilitation et extension d'un château et de sa conciergerie en salle de réception, restaurant gastronomique et locaux associatifs

Coût : 1 900 000 € HT

Superficie : 730m² existant + 200m² extension de surface plancher

Phase : Livré



— Extension du château de Bac Saint-Maur

Le château de Bac Saint-Maur a été édifié à la fin des années 1920 sur le terrain d'une brasserie ayant appartenu à la famille Lebleu du XV^{ème} siècle jusqu'au début des années 1950. A partir des années 1950, le château subit de nombreuses transformations pour servir de salle de réception, jusqu'à être cédé à la commune de Sailly-sur-la-Lys car la jauge réduite de l'édifice ne permettait pas la rentabilité du site.

PLATO a accompagné la mairie dans la programmation et la conception de l'avenir du site. Le projet de réhabilitation et d'extension de cette maison de maître et de sa conciergerie

accorde une grande importance aux traitements extérieurs : il s'agit de mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de ce parc richement arboré. Les différentes échelles du jardin clos sont alors accentuées : l'allée, le parvis, la terrasse, la grande pelouse, le bosquet, le bassin, les berges...

Cette réflexion prend évidemment en compte les rives de la Lys qui bordent le nord du domaine. L'eau est en effet un élément indissociable de l'histoire de Bac Saint-Maur, donnant au site un caractère de rareté. Nous savons aussi qu'un grand fossé

reliant l'Abbaye de Fleurbaix jusqu'à la Lys longeait le terrain de la brasserie Lebleu de manière à devenir un point clé du ravitaillement intérieur du territoire. Ces cours d'eau et les nombreux puits présents dans le jardin témoignent également de l'activité brassicole qui nécessitait beaucoup d'eau.

L'intention majeure du projet réside dans la proposition d'une réponse architecturale qui se veut légère et qui gère respectueusement l'accroche à l'existant tout en étant largement ouverte sur le contexte paysager de la parcelle.



— Extension de la conciergerie du château